



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement

Question écrite n° 125253

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. La commission propose de retenir pour le « bonus-malus » un support adapté, c'est-à-dire d'un côté une dotation budgétaire et de l'autre un impôt. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125253

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13462

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)